

ADMINISTRATION : La région Auvergne Rhône-Alpes est entrée en vigueur

L'union entre les régions [AUVERGNE](#) et [RHÔNE-ALPES](#) est effective depuis le 1er janvier 2016. Il n'y a plus qu'une seule collectivité territoriale, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Le nom définitif de la nouvelle collectivité sera débattu et choisi par la nouvelle assemblée régionale, puis fixé par un décret du Conseil d'Etat avant le premier octobre 2016. Le site Internet de la grande région Rhône-Alpes Auvergne est d'ores et déjà lancé : www.auvergnerhonealpes.eu. Ce portail d'informations régionales a notamment vocation à faire connaître aux citoyens leur nouvelle collectivité dans ses fonctions institutionnelles et territoriales.